

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**  
**de la COMMUNE de WIDENSOLEN**  
**Séance du 03 mars 2026**

*Sous la présidence de Madame le Maire*

**Membres présents : 10**

Madame Josiane BIGEL - Maire,  
Madame Fabienne WISS, - adjointe,  
Monsieur Fernand AUER, - adjoint,  
Mesdames Réjane LAMY, Lydia DA CONCEICAO, Laura BAUMANN, conseillères,  
Messieurs, Michel WELSCHINGER, Florian MARSCHALL, Christian WISS, Jean-Marc DEHON, conseillers.

**Membre absente non excusée et non représentée : 1**

Madame Kathia SINSON, conseillère

**Membres absents excusés et représentés : 2**

Monsieur Julien BUEB, adjoint.  
Monsieur Arnaud NEUKOMM, conseillers

**Procuration : 2**

Monsieur Julien BUEB, adjoint a donné procuration à Monsieur Fernan AUER, adjoint.  
Monsieur Arnaud NEUKOMM, conseiller a donné procuration à Monsieur WISS, conseiller.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu du 13 janvier 2026
- 3) Boulangerie
- 4) Convention de fonctionnement – Jeunesse du Ried Brun
- 5) Convention CITEO
- 6) Ecole de plongée subaquatique Rhin Eau Club
- 7) Demande de subvention
- 8) Informations et divers

|                |                                            |
|----------------|--------------------------------------------|
| <b>POINT I</b> | <b>DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE</b> |
|----------------|--------------------------------------------|

Madame Laura BAUMANN, conseillère, se propose en tant que secrétaire de séance.  
En application de l'article L2121-15-6 du CGCT, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de désigner, Madame Laura BAUMANN, en qualité de secrétaire de séance.

Après délibération, le Conseil Municipal,

➡ **Désigne**, Madame Laura BAUMANN en qualité de secrétaire de séance.

## **POINT II      APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 13 JANVIER 2026**

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les termes du compte-rendu du 13 janvier 2026.

## **POINT III      BOULANGERIE**

Madame le Maire précise que jeudi 05 février 2026 une commission d'étude de candidatures s'est réunie pour s'entretenir et étudier les motivations des candidats potentiels à la reprise de l'activité de la boulangerie.

Cette commission était composée de Madame le Maire, Fernand AUER, adjoint, Jean-Marc DEHON et Michel WELSCHINGER, conseillers.

Madame Fabienne WISS et Monsieur Julien BUEB, adjoints se sont excusés de ne pas pouvoir être présents.

7 (dont un binôme) candidats étaient conviés pour les entretiens, 6 (dont le binôme) se sont présentés.

3 candidats ont les profils les plus intéressants.

Madame le Maire demande l'avis et la position des membres de l'ensemble du conseil après que Monsieur WELSCHINGER ait commenté un tableau comparatif relatif aux points forts et aux bémols pour chacun des 3 retenus.

Après discussions et débats constructifs, c'est Monsieur JAMM boulanger de renommée aux prix multiples (galette d'or, croissant d'or, etc..) qui a été retenu à l'unanimité.

Monsieur JAMM représente la sécurité, c'est le seul qui ait fait une étude de marché. Le seul bémol sont les horaires trop courts. Les horaires d'entrées et sorties d'usines ne sont pas couverts, ni les horaires de sortie de bureau et école.

Le conseil demande que les horaires soient, si possible, élargis en plus du 06h00 – 13h00 à 15h45 – 18h30.

## **POINT IV      CONVENTION DE FONCTIONNEMENT – JEUNESSE DU RIED BRUN**

Une convention des Jeunesse du Ried Brun concernant la présence d'un animateur dans le bus de ramassage scolaire nous est parvenue. Cette convention a pour but de fixer les modalités de fonctionnement de ce temps.

Madame le Maire ainsi que l'ensemble du conseil Municipal ne comprennent pas le sens de cette convention qui coûte à la commune 50€ par mois sur 10 mois, étant donné que c'est un service périscolaire qui est pris en charge financièrement par les parents.

Madame le Maire rappelle qu'elle avait fait part de son inquiétude auprès de la Région, en charge du transport, quant à la responsabilité en cas de problème, pour ces animateurs. Elle avait émis le souhait de l'établissement d'une convention en ce sens.

Madame le Maire propose à l'ensemble du conseil qu'un rendez-vous soit pris avec Monsieur KAUFFMANN représentant des Jeunesses du Ried Brun pour qu'il explique le bien-fondé de cette convention et le représentant de la Région en charge du transport.

En attendant, la commune de Widensolen ne signe pas la convention proposée.

L'ensemble du conseil valide cette décision.

#### **POINT V CONVENTION CITEO**

Le 26 mars 2024 une convention a été signée avec la société CITEO qui est en charge de la gestion des déchets.

CITEO ne souhaite plus renouveler cette convention pour les communes de moins de 1500 habitants.

CITEO nous indique cependant la possibilité de maintenir le conventionnement via un regroupement de communes afin d'atteindre le seuil minimum.

Ce montage implique la nomination d'une commune délégataire qui sera signataire de la convention avec CITEO au titre du groupement.

Madame le Maire ne souhaite pas que nous signions la convention avant que nous ayons plus d'explication sur la position et le choix de CITEO.

Elle précise qu'elle a demandé à la Communauté de communes Alsace Rhin Brisach la tenue d'une conférence des maires avec un représentant de ladite société afin d'obtenir des explications.

L'ensemble du conseil municipal valide cette décision.

#### **POINT VI ECOLE DE PLONGEE SUBAQUATIQUE RHIN EAU CLUB**

Madame le Maire informe le conseil que la piscine SIRENA fermera pour travaux de rénovation du mois d'août 2026 au mois d'avril 2027 à minima.

La piscine accueille les particuliers, les écoles et également le club de plongée subaquatique Rhin Eau Club.

Le club de plongée a demandé s'il est possible d'utiliser l'étang de Widensolen le temps des travaux.

Après un long débat, Madame le Maire constatant une forte opposition à cette demande, décide de clore cette discussion. Elle conclut en prenant en compte le refus manifeste d'une part des conseillers présents qui arguent du fait que l'étang de pêche est interdit à la baignade, par conséquent interdit à la plongée.

Madame le Maire prend acte de cette décision et informera le responsable du club subaquatique Rhin Eau Club.

**POINT VII DEMANDES DE SUBVENTIONS**

- 1- Le tennis club de Widensolen demande une subvention à la commune de 1900 € qui correspond à la facture des dépenses du club pour couvrir les frais des 95 repas servi lors de la soirée d'accueil des militaires du 1<sup>er</sup> RCP le jeudi 29 janvier 2026.

Mme le Maire informe les membres du conseil qu'elle a demandé une participation financière à l'armée. Le montant qui nous sera remboursé s'élève à 14€ par repas.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la demande de subvention pour le tennis club.

- 2- Une participation financière de 45€ par élève, par séjour a été accordée à l'école de Urschenheim pour leur voyage au Puy du Fou.

Madame ANTONY responsable de l'école demande s'il est possible de s'aligner sur le montant que la commune d'Urschenheim qui verse par élève, par séjour soit 75€.

Sachant que 14 enfants sont concernés pour Widensolen, nous passons d'une subvention de 630 € à une subvention de 1050€

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve la demande de subvention de l'école d'Urschenheim

**POINT VIII INFORMATIONS ET DIVERS**

- Madame le Maire informe que l'affaire Fernand JENNY est reportée au 25/05/2026
- Tableau permanence des élections municipales.

Madame le Maire informe le conseil municipal que le tableau des permanences pour les élections a été transmis à la liste opposante avec un nombre équivalent de places disponibles pour que l'équité soit respectée.

La séance est levée à 20h50.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE WIDENSOLEN  
de la séance du 03 MARS 2026**

**TABLEAU DES SIGNATURES**

| NOM Prénom         | QUALITÉ     | SIGNATURE             | PROCURATION |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|
| BIGEL Josiane      | Maire       |                       |             |
| AUER Fernand       | Adjoint     |                       |             |
| BUEB Julien        | Adjoint     | PROCURATION A M. AUER |             |
| LAMY Réjane        | Conseillère |                       |             |
| WISS Fabienne      | Adjointe    |                       |             |
| JENNY Arnaud       | Conseiller  |                       |             |
| DA CONCEICAO Lydia | Conseillère |                       |             |
| NEUKOMM Arnaud     | Conseiller  | PROCURATION A M. WISS |             |
| MARSCHALL Florian  | Conseiller  |                       |             |
| WELSCHINGER Michel | Conseiller  |                       |             |
| SINSON Kathia      | Conseillère |                       |             |
| DEHON Jean-Marc    | Conseiller  |                       |             |
| BAUMANN Laura      | Conseillère |                       |             |
| WISS Christian     | Conseiller  |                       |             |

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu du 13 janvier 2026
- 3) Boulangerie
- 4) Convention de fonctionnement – Jeunesse du Ried Brun
- 5) Convention CITEO
- 6) Ecole de plongée subaquatique Rhin Eau Club
- 7) Demande de subvention
- 8) Informations et divers